

AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE (ANARSE)



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION DE PROMOTEURS (APQ) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXPANSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE D'HAÏTI

N° 05-02-ANARSE/2018

Le 7 mai 2018

Le secteur de l'énergie en Haïti est caractérisé par un accès limité à l'électricité. On estime à neuf (9) millions le nombre de personnes vivant sans électricité dans la Caraïbe. Sept (7) millions d'entre eux sont des Haïtiens. L'Electricité d'Haïti (Ed'H) dessert environ 270 000 clients « actifs » (c'est-à-dire légalement branchés et dont la consommation est mesurée et facturée), et beaucoup plus de clients « informels ». Plusieurs industries et entreprises sont contraintes de recourir à l'autoproduction pour satisfaire leur besoin en un approvisionnement électrique fiable. La capacité installée d'autoproduction à partir de groupes électrogènes diesel est estimée à plus de 300 MW.

Le Gouvernement haïtien a décidé de résorber cette crise énergétique en prenant les mesures adéquates pour qu'à terme toute la population haïtienne ait accès à une électricité moderne et abordable.

L'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE), organisme d'Etat créé par Décret en date du 3 février 2016, lance le présent Avis de Pré-Qualification (APQ) pour inviter les entreprises privées nationales et étrangères à manifester leur intérêt à réaliser les travaux de renforcement et d'expansion du réseau électrique national à travers dix (10) réseaux régionaux ¹ couvrant les seize (16) centres de consommation suivants:

¹ Un tableau détaillé des informations techniques (couverture, capacité installée, capacité disponible et estimation de la demande) relatives aux différents réseaux est disponible sur le site de l'ANARSE au www.anarse.gouv.ht

Gonaïves, Port-au-Prince, Jérémie, Miragoâne, Hinche, Cap-Haïtien, Fort-Liberté, Port-de-Paix, Cayes, Jacmel, Saint-Marc, Ouanaminthe, Petit-Goâve, Limbé, Saint-Louis du Nord, Mirebalais.

Pour le réseau métropolitain, le candidat a le choix entre la composante Production et la composante Distribution-Commercialisation, ou les deux à la fois sur la base d'un partenariat avec l'Ed'H. La gestion du réseau de Transport demeure sous la responsabilité de l'Ed'H.

Pour les neuf (9) autres réseaux régionaux, obligation est faite au candidat d'intervenir sur toutes les composantes du réseau (production, distribution-commercialisation) sur la base d'un partenariat avec l'Ed'H.

1. DOSSIER DE PRÉQUALIFICATION

La Manifestation d'Intérêt , l'ensemble des documents fournis et les communications afférentes devront être obligatoirement en langue française ou créole.

Les dossiers de préqualification doivent contenir les informations suivantes :

1. Une présentation exhaustive de l'entreprise (secteur d'activités, qualifications, expériences en rapport avec les prestations demandées et références concernant des marchés similaires exécutés par le candidat...);
2. Une attestation de l'organe dirigeant de l'entreprise identifiant la personne chargée de la représenter ;
3. Une lettre de candidature signée du responsable légal de l'entreprise ;
4. Les coordonnées du candidat (y compris l'ensemble des membres dans le cas d'un groupement/association) ;
5. Les documents administratifs de l'entreprise (forme juridique, statuts, autres documents fiscaux pertinents...);
6. Les informations sur le profil et les qualifications du personnel clé dont dispose l'entreprise pour la réalisation de ses prestations ;

7. Les documents détaillant les capacités techniques et financières de l'intéressé (dont les états financiers des 3 dernières années).

2. PRÉSENTATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Les soumissions seront évaluées à partir des critères ci-dessous :

1. Expérience récente dans la réalisation de prestations similaires, incluant :
 - i. Expériences démontrant l'expertise en conception, construction et gestion de centrales de production d'électricité à base de gaz naturel et d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse, hydroélectrique) ;
 - ii. Expériences démontrant l'expertise en conception, construction et gestion de réseaux de distribution (MT/BT) ;
 - iii. Expériences démontrant l'expertise en commercialisation de l'électricité à partir de technologies modernes et intelligentes (*smart metering technology*) utilisant des systèmes d'information pour la gestion de la clientèle (*Customer Information System*)
 - iv. Bonne connaissance en gestion des réseaux intelligents (*smart grid*) et en intégration des technologies de télécommunication dans l'exploitation des réseaux électriques ;
 - v. Expériences d'exploitation de réseaux résilients dans des contextes de forts risques sismiques et cycloniques ;
2. Les informations sur le profil et les qualifications du personnel clé;
3. Les documents détaillant les capacités financières de l'intéressé ;
4. Capacité à mobiliser des fonds.

NB: Les critères de qualification prendront en compte l'association ou le partenariat avec une firme locale n'ayant pas encore ou ayant très peu d'expérience dans le domaine pour faciliter le transfert des technologies.

Les candidats pré-qualifiés entreprendront par la suite , à leur charge :

1. les études socio-économiques ;
2. les projections de la demande d'énergie électrique à long terme ;

3. les études topographiques, hydrauliques, géologiques, géophysiques, géotechniques et environnementales pour pouvoir exécuter convenablement les travaux nécessaires sur les sites ciblés entre autres.

Les candidats devront également se charger d'effectuer :

1. les analyses économique et financière, comprenant l'évaluation sommaire des coûts des variantes proposées (CAPEX et OPEX) ;
2. la détermination des problèmes liés éventuellement à la réalisation du projet du point de vue environnemental et social (impact environnemental et social).

Les candidats qui ont déjà manifesté leurs intérêts dans le passé pour un ou plusieurs sites auprès d'autres autorités étatiques sont invités à communiquer le dossier y relatif.

Les Candidats intéressés pourront télécharger le **formulaire d'application** et consulter les documents de Pré-qualification à partir du site web suivant:

www.anarse.gouv.ht

La présentation générale du dossier de candidature (formulaire et documents annexés) constitue un critère de recevabilité ou de rejet.

Les manifestations d'intérêt devront être déposées à l'adresse ci-dessous ou transmises par courrier électronique au plus tard le 7 juin 2018. Les dossiers remis sous format papier doivent contenir une clé usb sur laquelle la version électronique pourra être consultée.

4, Rue Marcadieu

ou

appel@anarse.gouv.ht

Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le dossier soumis doit clairement indiquer « Candidature de pré-qualification pour la réalisation de travaux de renforcement et d'expansion du réseau électrique d'Haïti.

N.B : Cette sollicitation n'est pas une offre ni un engagement à acheter des biens ou des services, ni à attribuer ou à conclure un contrat.